

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité
Département de la Somme
Arrondissement de Montdidier



SIAEP
GUERBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2023

Délibération DCS 2023/13

**Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
Séance du 26 septembre 2023**

Date de convocation : **15 septembre 2023**
Heure de début de séance : **18h50**
Secrétaire de séance : **Mme Françoise Casier-Tilliet**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés :

Mmes et Mrs : Philippe Fagoo ; Philippe Carpentier, Clément Ledoux, Stéphane Delaporte, Georges Lhotte, Yves Cottard, Michel Million ; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand ; Christian Carrette ; Françoise Casier-Tilliet, Frédéric Carpentier ; Jean-Michel Dely, Karine Verqueren*, Marcel Chaneac; Emmanuel Alves Dos Santos, Jean-Pierre Destombes ; Nadine Pairaud*; Yves Gautier ; Pierre-Philippe Snoy-Dupuis ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Benjamin Bizet ; Antoine Loquet*, Yves Vieil, Jean-Claude Gout , Cyrille Cleuet ; Aurore Ramu ; Hervé Etevez, Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Gary Bail, Fabrice Lessire*, Frédéric Boquet, Tiphaine Guillaume*, Thierry Quentin ; Lydia Doinel, Jean-Louis Gradel , Jean-Pierre Cozette, Jean-Luc Grimal*, Bruno Caron, Christophe Dumont
(*suppléant)

Représentés : **Pouvoir** de Roger Parzybut à Bruno Lengrand, de Roger Delaruelle à Frédéric Carpentier, de Sebastien Rubigny à Cyrille Cleuet, de Philippe Lefèvre à Tiphaine Guillaume, de Brigitte Devismes à Jean-Luc Grimal

OBJET : Complément d'attribution financière à l'Amicale du SIAEP de Guerbigny

Vu la délibération N°2022-16 du 16 juin 2022,

Monsieur le Président expose à l'assemblée que depuis 1994 le personnel du SIAEP a créé une Amicale (loi 1901) ; et que pour aider le fonctionnement de celle-ci le Syndicat verse chaque année la somme de 900€.

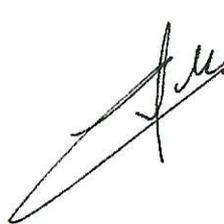
Le Président propose d'augmenter cette somme de 500.00€ (Article 6472)

Après en avoir délibéré,

L'assemblée à l'unanimité décide d'attribuer à l'Amicale des employés du SIAEP de Guerbigny la somme de 1 400€ par an.

Membres en exercice :	83	Votants :	47
Présents :	42	Pour :	47
Absents :	41	Contre :	0
Pouvoir :	5	Abstention :	0

Pour extrait conforme
Le Président,
Jean-Marie CARRE



Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 27/09/2023 et transmission par voie dématérialisée le 27/09/2022.
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication